

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2025-159
Occupation du domaine public
Rue Léonie Delautel

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande de Madame Anne-Claire DAVID ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Anne-Claire DAVID est autorisée à stationner un véhicule au droit du 25 rue Léonie Delautel, les matins des samedi 26 et dimanche 27 juillet 2025, à l'occasion de son déménagement.

ARTICLE 2 : Durant cette période et de façon ponctuelle, le temps de chargement du véhicule, la circulation s'effectuera sur une voie rétrécie.

ARTICLE 3 : Madame Anne-Claire DAVID prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes. Madame Anne-Claire DAVID devra maintenir l'accès aux riverains et aux services de secours en cas de nécessité.

ARTICLE 4 : Madame Anne-Claire DAVID, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.